

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 12

Artikel: De l'émancipation de la femme à Yverdon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180809>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les anciennes organisations, les anciennes institutions, l'ancien mécanisme politique, qui avait pour principal objet de produire de la soumission et de l'obéissance, puisse convenir au principe nouveau, qui a pour principal objet de produire de l'indépendance et de la liberté.

Par cette simple réflexion, on entra d'emblée dans la voie du bon sens, et l'on arrivait tout naturellement à l'idée que, pour organiser le principe de la révolution, il fallait tout simplement prendre le contrepied de ce qu'avaient fait les rois pendant huit siècles, à ne compter que depuis Hugues Capet, pour organiser l'ancien principe.

Or, ce qu'avaient fait les rois pendant huit siècles, avec beaucoup de suite et de logique (car il s'était trouvé parmi eux quelques hommes d'Etat qui faisaient d'excellente logique), pour organiser le droit divin, pour le rendre pratique, pour mettre à sa disposition toutes les forces de l'Etat, c'était la centralisation.

J. Petit-Senn.

Jean Petit-Senn, né à Genève le 6 avril 1792, est mort à Chêne-Bourg le 10 courant, à l'âge de 78 ans. Dès son enfance jusqu'à son dernier jour, il a aimé les lettres. Après ses classes, destiné aux affaires et vivant à Lyon, où il fit son apprentissage de commerce, il écrivait des rimes au lieu de chiffres sur les cahiers qui lui servaient de sous-main. Il fit à cette époque la connaissance d'Andrieux, qui encouragea ses premiers essais. De retour à Genève après la Restauration, il fut accueilli parmi les poètes de cette ville et devint l'élève et bientôt l'émule de Chaponnière, de Gaudy-Le-Fort, de tous ces chanteurs sans ambition et sans prétention, qui rimaient joyeusement les dimanches pour se reposer et se réjouir. Ce fut le règne du conte, de l'épigramme, de la chanson surtout, qui égayait les repas de corps, les fêtes nationales, et qui a été si tristement remplacée par le toast, fléau des banquets actuels.

Les chansonniers genevois formèrent un groupe serré, qui compta dans le monde et joua son rôle politique; parmi eux brillaient Salomon Cougnard, l'auteur de *Fanfan* et de la complainte de *Fualdès*: Tavan; Thomeguex; La Rivière, qui, de sa voix tonnante, répandait d'un bout de la ville à l'autre les couplets et le refrain du jour. Ces allègres compagnons, comme leurs confrères de Paris, eurent un « caveau » d'où sortirent toutes sortes de gaietés et de malices; l'*Almanach genevois*, le *Calendrier littéraire*, qui parut en 1823 et les années suivantes, et les trois volumes, aujourd'hui très rares, des *Poésies genevoises*, publiées à Paris en 1830 par M. Louis Reybaud, recueillirent ces pièces que nos poètes signaient des lettres finales de leurs noms. Un *E* désignait Chaponnière, un *Y*, Gaudy, un *T*, Petit-Senn.

Ce furent aussi ces dillettantes en poésie qui fondèrent en 1826 le *Journal de Genève*, plus littéraire que politique à son apparition. — C'était après un repas fort gai, comme étaient les repas d'alors. Au

dessert, les chansons épuisées, un Français, M. Ch. Durand, qui faisait des conférences à Genève avec beaucoup de succès, dit à ses convives: D'où vient que notre ville si intelligente, etc., n'a pas de journal? C'est vrai, firent les autres, et aussitôt, séance tenante, le journal fut décrété, le programme arrêté, la rédaction constituée et les rôles distribués. Les fondateurs du journal, outre Durand. Chaponnière, Salomon Cougnard et Petit-Senn, furent MM. Gosse, Moré, J. Humbert, Mayor père et James Fazy.

Nos chansonniers fondèrent encore, avec le docteur Jurine, la Société littéraire, qui donnait de nombreuses soirées, où se pressaient les plus jolies têtes, les plus fines oreilles de Genève pour écouter des vers. C'est là qu'en 1829 Petit-Senn lut le manuscrit de son poème intitulé: *La Miliciade*, qui lui valut plus tard les félicitations de tous les poètes de France.

Cependant, M. Fazy avait quitté le *Journal de Genève*, parce qu'il ne le trouvait pas assez politique. Petit-Senn le quitta en 1832, parce qu'il ne le trouvait pas assez littéraire, et rédigea seul, pendant cinq années, son journal humoristique le *Fantasque*. Ce journal, les poésies de circonstances, quelques voyages, de fréquents séjours à la campagne (notamment à Mornex qu'il a si bien chanté) occupèrent la vie de Petit-Senn jusqu'au jour où il se retira définitivement à Chêne-Bourg, il y a une trentaine d'années.

Les œuvres de Petit-Senn comptent une vingtaine de volumes, outre d'innombrables articles en prose et en vers publiés dans la *Revue moderne*, la *Revue suisse*, le *Magasin pittoresque*, le *Musée des familles* et dans tous les journaux grands et petits de la Suisse française, pour lesquels sa plume était aussi féconde que désintéressée. Plusieurs de ses ouvrages obtinrent un grand succès; les *Bluettes et Boutades*, entr'autres, eurent quatre éditions, et firent à son auteur un nom très populaire dans la presse parisienne.

A tous les poètes, jeunes ou vieux, Petit-Senn ouvrait libéralement sa maison et sa bourse au besoin quand ils étaient pauvres; il publiait souvent leurs volumes à ses frais. Petit-Senn, disait l'autre jour M. Marc Monnier, dans une conférence donnée à Genève, et à laquelle nous devons ces détails, Petit-Senn laisse une grande place vide. On regrettera longtemps, avec une estime croissante, ce poète (chose rare!) qui aimait les poètes, ce charmant esprit qui avait si bon cœur.

De l'émancipation des femmes à Yverdon.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les femmes ont cherché à s'émanciper, même à Yverdon, la preuve en est qu'au XVI^e siècle il existait, à Yverdon, une coutume qui remontait assez loin dans le passé. Au mois de mai de chaque année, le beau sexe se réunissait et cherchait à découvrir quels étaient les maris assez méchants et osés pour avoir battu leur chère moitié dans le cours de ce beau mois. Aussitôt le coupable dénoncé, et il l'était toujours, le bataillon féminin, jaloux de venger l'injure faite à son sexe, cherchait à s'emparer du coupable; souvent

on allait l'attendre à la sortie du cabaret, et une fois saisi il était jeté dans la fontaine la plus voisine, où bien était arrosé d'importance par ses juges qui ne se montraient pas cléments.

Mais nos redoutés Seigneurs de Berne n'entendaient pas les choses de cette oreille et ne permettaient pas qu'on empiétât sur leurs droits souverains ; aussi, par leur ordre, le bailli fit publier le mandat suivant :

« Mes très honorés Seigneurs ont été avertis que
 » les femmes, sans avoir égard à leur état et sans
 » considération du devoir et obéissance que cha-
 » cune est tenue par la parole de Dieu à son mari,
 » s'assemblent au mois de mai, avec un grand tu-
 » multe et désordre à elles très mal séant pour
 » baigner et mouiller tous les hommes qui au mois
 » de mai ont battu leurs femmes, s'attribuant acte
 » de magistrats, chose intolérable ; à cet effet, mes
 » très honorés Seigneurs ont défendu à toutes les
 » femmes du Bailliage d'Yverdon, de ne plus entre-
 » prendre de baigner ni mouiller ainsi les dits
 » hommes, sous peine de cinq florins d'amende
 » (20 batz) sans aucune grâce. — Donné, au châ-
 » teau d'Yverdon, le 13 février 1571. »

Dès lors les femmes ont obéi et se sont soumises, mais les maris se sont-ils corrigés ?

La Cigale et la Fourmi.

FABLE DRAMATISÉE

Dédiée à mon ami Louis RUCHONNET, conseiller d'Etat.

Ch. Wulliémoz.

II.

SCÈNE IV.

DUPIN. ROSE DUPIN. HECTOR. ANNETTE. DESDÉMONE. PIERRE.

Dupin (revenant de la forêt)

Quel orage effroyable ! (Il jette son fagot.) Ouf ! Enfin.

Hector et Annette.

Père, père.

Dupin (en les embrassant.)

Bonjour, bonsoir, enfants ! vous m'attendiez, j'espère, Tiens, Annette ! voici des sabots de Vénus, Que j'ai cueillis là-bas sous ces chênes touffus, Hector, du pain coucou, des œufs de tourterelles !

Hector et Annette.

Oh ! le bon petit père.

Annette.

Oh ! que ma fleur est belle !

Hector (mangeant.)

Oh ! qu'il est bon ce pain coucou !

Dupin (à sa femme.)

Ma Rose, je viens tard

Mais quelle est cette femme en pleurs et l'œil hagard ?

Rose Dupin.

Une étrangère, Abram.

Pierre fleur (levant les épaules.)

Un être de deux sous

Qui vent absolument s'insinuer chez nous.

Dupin (à Pierre gravement.)

Pierre, il ne faut jamais montrer un front sévère A l'étranger qui tend la main, c'est notre frère. Ou notre sœur. Allons, asseyez-vous ici

Ma pauvre femme. Hector, cours vite, mon ami, Nous quérir un bon pot de cidre, un pain de seigle, Du fromage.

Hector.

J'y cours.

Dupin.

Tu me comprends, espiègle.

(A l'étrangère.)

Maintenant, votre nom, s'il vous plaît.

Desdémone.

Desdémone.

Dupin.

C'est un beau nom ! c'est presque aussi doux qu'anémone ! Comme la blanche fleur qui croît dans nos forêts Vous êtes pâle, hélas ! on voit que vous souffrez. Quels pays ?

Desdémone.

Je suis née aux rives de Sorrente
 Mon père était pêcheur, ma mère était servante.
 Elle mourut ; j'avais six ans ; mon père un jour
 Se mit en mer ; en vain, j'attendis son retour,
 Sur les rocs d'Ischia, son bateau fit naufrage.
 Je pleurais sous la hutte en entendant l'orage,
 Une voix me disait qu'il venait de périr.
 J'étais seule, à dix ans, il me fallut courir
 Pour mendier ma vie en chantant dans la rue.
 Tristes étaient mes chants, tremblante, demi-nue,
 J'errais dans les cités où se perdait ma voix,
 J'admirais en passant les palais de nos rois,
 Les temples somptueux et, devant la madone,
 Chaque soir je faisais ma prière ; en automne
 J'avais bien froid, alors j'entrais dans les cafés
 Pour m'y chauffer les doigts. Un soir, un vieux poète
 En m'entendant chanter, pleura. Son air honnête
 Ses larmes près de lui m'attirèrent. Enfant,
 Me dit-il, je t'adopte et j'aime ton doux chant.
 Ensemble depuis lors, parcourant l'Italie,
 Il m'apprenait des vers, je lui gagnais sa vie.
 A Pise, il s'éteignit dans mes bras, ce bon vieux,
 Et me serra la main en me montrant les cieux.

Dupin (attendri.)

Pauvre femme.

Desdémone.

Voilà, ma vie ! Errante sur la terre
 Comme l'oiseau des champs, promenant ma misère,
 Je chante quand je puis : c'est mon seul gagne pain ;
 Je n'ai pas de maison comme vous, de jardin
 Plein de fleurs et de fruits, ni d'armoire de chêne
 Pour y serrer le chanvre et le lin et la laine.
 Dieu n'a point mis de grain dans mes mains, pour semer,
 Il m'a dit de souffrir, de sourire et d'aimer.

Dupin (à sa femme.)

Rose, fais préparer notre plus belle chambre
 Celle où mourut mon père à la fin de décembre.

Rose Dupin (avec dépit.)

Mon homme, une coureuse.

Dupin.

Allons, Rose, il le faut.

On est hospitalier dans le canton de Vaud.
 Le talent, comme ailleurs, doit y gagner sa vie,
 Sous nos habits grossiers, on sent la poésie,
 Et l'on est tout heureux dans la belle saison
 D'y recevoir un peu d'esprit dans sa maison.

Rose Dupin.

(tournant autour de son mari pendant que Pierre lève les épaules.)

Une rôdeuse.

Dupin.

Va, ma femme, l'hirondelle
 N'a pas bâti ce toit pour y plier son aile.